AU CORPS LÉGISLATIF
ET
AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

François THUILLIER, Fondeur à Nancy, et Louis RICHET, aussi Fondeur et Monnoyeur à Metz.

Exposent que depuis deux années ils se sont livrés à des recherches continuelles pour trouver un moyen sûr et économique d'utiliser le métal de cloches.

Ils avoient d'abord commencé par épurer ce métal; mais ayant remarqué que, quelque méthode qu'on employât dans cette opération, il étoit impossible d'éviter une perte considérable, résultant du déchet et de la manipulation; ils ont cherché à le convertir en monnoie, sans lui faire subir aucune préparation préalable, sans lui allier aucune matière; et les Exposans sont, à force d'expériences, parvenus à leur but.

L'usage qui a été fait jusqu'à ce jour du métal des cloches a été bien peu profitable et infiniment dispendieux.

Ce métal, composé de quatre parties de cuivre rouge et d'une partie d'étain fin, a

été considéré comme trop aigre, trop cassant pour être soumis à l'effort du balancier, et l'on n'a pu encore s'en servir pour frapper la petite monnoie, dont cependant le besoin est général et se fait sentir tous les jours et à tous les momens.

On a chercher à épurer ce métal en le dépouillant des parties d'étain qui s'y trouvent, et on n'a pu obtenir de résultat satisfaisant à cet égard qu'en soumettant la matière à l'action du feu jusqu'à ce que l'étain fut où évaporé ou réduit en cendres.

Cette opération est, comme on l'a dit, peu profitable, parce qu'elle réduit considérablement le métal, et que d'ailleurs elle altère beaucoup la qualité du cuivre qu'elle produit, car on sait qu'à la différence de l'or et de l'argent, le cuivre perd de sa valeur lorsqu'il est mis en fusion, et surtout lorsqu'il est tenu long-temps en état de débulition.

Cette opération est encore très-dispendieuse en ce qu'elle entraîne la consommation d'une grande quantité de combustibles.

Lorsque par l'opération dont il s'agit on est parvenu à dégager le cuivre de l'etain, le cuivre est coulé en lingots. Il faut le mettre une seconde fois en fusion pour le

réduire en lames ou bandes; il faut par conséquent éprouver un nouveau déchet, altérer de nouveau la qualité du métal, consommer encore beaucoup de combustibles.

Il faut enfin couper les lames ou bandes en flaons, et recommencer pour les chûtes ou rognures l'opération précédente.

On conçoit que ce travail est nécessairement très-long et très-couteux.

Les Exposans, par un procédé infiniment plus simple, offrent de convertir le métal de cloches en monnoie sans autres frais que ceux d'une seul fonte.

Les pièces ainsi fabriquées seront de pur métal de cloches, sans aucune espèce d'alliage.

En leur donnant le même poids qu'on a donné à celle de cuivre rouge, frappées jusqu'à ce jour, elles auront même valeur intrinsèque que celles-ci, et la contrefaçon en sera aussi dificile.

Les Exposans ne soumettent qu'une seule fois le métal à l'action du feu, il ne l'y laissent exposé qu'autant de temps qu'il est nécessaire pour le couler en flaons.

De-là deux avantages : peu de combustibles à employer, un déchet très-léger à souffrir, ce déchet n'excéderoit pas dix livres par quintal.

D'après la méthode qu'ils ont trouvée, ils soumettent les flaons à l'action du balancier sans aucun inconvénient ; ces flaons reçoivent l'empreinte la plus nette, et acquièrent une solidité telle que le plus violent effort ne peut les rompre.

Il est de toute évidence que cette monnoie coûtera à la république infiniment moins que lui coûte celle de cuivre ronge, et il est facile de démontrer qu'elle aura tout l'avantage que l'on peut trouver dans celle-ci.

Il n'en est pas de la petite monnoie comme des monnoies d'or ou d'argent.

Dans celles-ci, on cherche soigneusement à rapprocher le plus possible, la valeur intrinsèque de la valeur nominale. Jamais on n'a eu égard à cette proportion dans la fabrication de la monnoie de cuivre ; il est de notoriété qu'avec une livre de métal, dont le prix étoit de vingt-deux ou vingt-quatre sous, on a toujours fabriqué quarante-un ou quarante-deux sous de monnoie.

Le principal, on pourroit même dire le seul but que l'on doit avoir dans la fabrication de cette monnoie, est d'en rendre la contrefaçon impossible ou au moins assez difficile pour que les puissances étrangères n'aient pas d'intérêt à l'entreprendre.

Ainsi, si les pièces que les Exposans

offrent de fabriquer sont telles qu'il doive être aussi difficile de les contrefaire, qu'il l'est de contrefaire celles de pur cuivre rouge, il est indispensable d'avouer qu'elles offriront le même avantage que celles ci, et que devant coûter infiniment moins à la république, elles devront être préférées aux autres.

Les Exposans ne seront pas obligés d'entrer dans de grands calculs pour prouver que les pièces de pur métal de cloches, ne sont pas plus faciles à contrefaire que celles de pur cuivre rouge.

L'intérêt est le seul mobile du contrefacteur ou faux monnoyeur. Si donc il doit nécessairement lui en coûter autant pour faire de la monnoie avec du métal de cloches, qu'il lui en coûteroit pour en faire avec du cuivre, on est forcé d'avouer qu'il n'y a pas plus de danger d'un côté que de l'autre.

Or, il est de toute évidence que la dépense seroit la même. En effet, le métal de cloches est un composé de quatre parties de cuivre et d'une partie d'étain, il n'y entre aucune autre matière.

Le cuivre et l'étain fin ont toujours eu la même valeur, l'étain à même souvent été vendu plus cher que le cuivre. Ainsi

celui qui voudroit composé un métal de cuivre et étain auroit à faire la même dépense que s'il achetoit du cuivre pur.

Cette réflexion suffit pour démontrer que le faux monnoyeur n'auroit pas plus de bénéfice à employer un métal, comme celui de cloches composé de cuivre et d'étain, qu'à employer du cuivre seul, et dès-lors il n'est pas plus à craindre de voir contrefaire des pièces fappées avec ce métal composé, que celles qui le sont avec du cuivre pur.

Il est vrai qu'aujourd'hui il existe en France une prodigieuse quantité de métal de cloches devenues inutiles, on ne pourroit le vendre qu'à moitié, et peut-être au-dessous de moitié du prix du cuivre, parce que ce métal n'est propre à aucun usage domestique.

Mais cette considération purement *locale* et dérivant uniquement des circonstances, ne fait rien contre le système avancé par les Exposans.

Le Gouvernement est seul propriétaire des cloches aujourd'hui inutiles. Il n'est pas à crindre que les particuliers cherchent à convertir en monnoie celles qui leur servent. Il leur en couteroit plus pour les remplacer qu'ils n'auroient retiré de celles

qu'ils auroient détruites. D'ailleurs, quand il seroit vrai que l'on pourroit se procurer à vil prix du métal de cloches, qu'en conclure contre la proposition de frapper de la monnoie avec du métal.

Si cette monnoie devoit être coulée comme l'a été celle qui a paru en 1793, sans doute il y auroit du danger pour la contrefaçon; mais les Exposans proposent de la frapper, et les particuliers n'ont et ne peuvent avoir les machines nécessaires pour frapper monnoie.

Quant aux puissances étrangères, le métal de cloches leur coûteroit au moins aussi cher que le cuivre. Elles n'en ont pas, comme la république, qui leur soient inutiles, et elles ne trouveront jamais à acheter un métal, composé de cuivre et d'étain, à un prix inférieur à celui du cuivre.

Ainsi la découverte des Exposans doit être utile à la république. Ils ne demandent pas d'en être crus sur parole; ils offrent de fabriquer dans tel lieu et en présence de tels commissaires qu'il plaira au Directoire de nommer, des pièces semblables à celles ci-jointes.

Le quintal de cloches pourroit en produire environ quatre-vingt-dix livres pe-

sant, et jusqu'à ce jour on n'en a pas retiré moitié, en y comprenant les frais de manipulation qui sont très-dispendieux.

Le Gouvernement retireroit de l'adoption du systême des Exposans un grand avantage pour la marine. Il pourroit retirer toute la monnoie de cuivre rouge qui seroit bien utilement employé au doublage des vaisseaux, destination que ne remplira jamais le métal de cloches même épuré. Dut-on parvenir à obtenir le départ absolu de l'étain qui s'y trouve; le cuivre par la fusion et l'ébulition longue à laquelle il est soummis pour ce départ, devient trop aigre pour pouvoir être réduit en feuilles propres au service de la marine.

Tout concourt donc à faire accueillir l'offres des Exposans et à déterminer le Corps Législatif et le Directoire Exécutif à leur permettre de faire, sous les yeux de vérificateurs intelligens, qui lui en rendroient compte, les essais qui doivent justifier leurs assertions.

Ce n'est qu'après avoir fait ces essais qu'ils demanderont au Corps Législatif et au Directoire Exécutif où de traiter avec eux, où de leur accorder le récompence due aux inventions utiles.

F. THUILLIER. L. RICHET.